

Séance extraordinaire du 28 avril 2025

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 28 avril 2025 à 13h35 à la Mairie,
située au 1055, rue Richard.**

Sont présents :

Madame la mairesse : Martine Bechtold
Madame la conseillère: Nicole Lafrance Dubord
Messieurs les conseillers : Serge Hélié
Jean-Marc Beauchemin

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13h35 sous la présidence de Madame Martine Bechtold, mairesse de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant que l'article 157 du Code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Résolution
2025-082

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Serge Hélié
Il est unanimement résolu par les conseillers de renoncer à
l'avis de convocation.**

Martine Bechtold, mairesse

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2025-083

**Sur la proposition de Jean-Marc Beauchemin
Appuyée par Serge Hélié
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Martine Bechtold, mairesse

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Renonciation de l'avis de convocation
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Construction d'une conduite d'eau potable (Rang 9 Ouest) - Mandat
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Clôture de la séance

4.0 CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE (RANG 9 OUEST) - MANDAT

Considérant que la municipalité souhaite effectuer la construction d'une conduite d'eau potable par forage directionnel afin de régulariser l'alimentation de deux (2) résidences qui sont présentement branchées sur la conduite d'eau brute actuelle ;

Résolution
2025-084

**Sur la proposition de Serge Hélié
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin**

Séance extraordinaire du 28 avril 2025

Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater la firme « Génicité » pour les plans, devis, surveillance, appel d'offres et estimation du coût des travaux pour la construction d'une conduite d'eau potable dans le Rang 9 Ouest pour un montant de 21 450 \$ (plus taxes).

Martine Bechtold, mairesse

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2025-085

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition Jean-Marc Beauchemin
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord
Il est résolu unanimement de lever la séance à 13h40.

Martine Bechtold, mairesse

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Bechtold

Carole Hélié,
Directrice générale et
greffière-trésorière

Martine Bechtold, Mairesse